

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série ES

Session 2004

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SPECIALITE

Durée : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est autorisé

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse,
ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.**

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

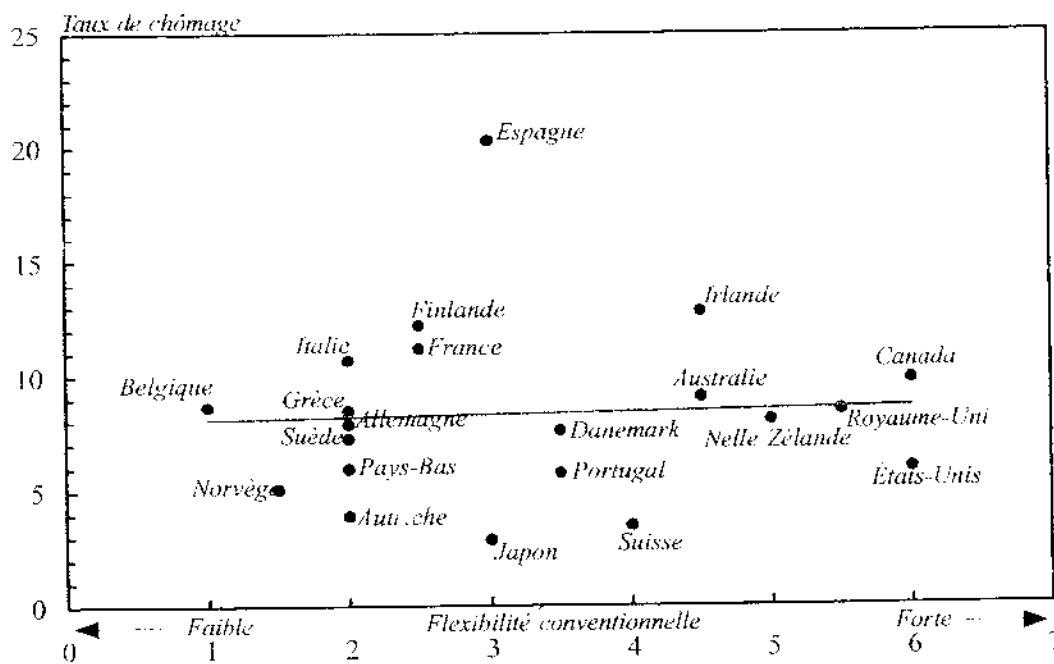
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La flexibilité est-elle toujours favorable à l'emploi ?

Document 1

Degré de flexibilité et taux de chômage moyen 1990-1998



* La flexibilité conventionnelle comprend la flexibilité externe, la flexibilité du temps de travail et la flexibilité des salaires.

Source : J.P. Fitoussi, O. Passet, J. Freyssinet, *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Conseil d'Analyse Economique, 2000.

Document 2

Le besoin de flexibilité a par ailleurs incité les entreprises à recruter des individus mieux formés et plus qualifiés que par le passé, mais aussi plus aptes à la mobilité géographique et surtout professionnelle. Du coup, l'écart s'est accentué entre la situation de ceux qui correspondent à ce profil et celle des autres, dont l'accès à l'emploi est devenu de plus en plus difficile. C'est le cas bien sûr des jeunes peu ou pas qualifiés ; mais c'est également le cas des salariés plus âgés dont le niveau de formation initiale est modeste et dont les qualifications ne correspondent plus aux profils des nouveaux métiers.

Source : P. Charpentier, « Flexibilité et travail : enjeux économiques et sociaux », *Cahiers français*, n° 304, sept-oct 2001.

DOCUMENT 3

La rigidité salariale est le grand argument libéral pour expliquer le chômage de masse européen face aux succès américain et britannique. Ces analyses ont pour elle une cohérence indiscutable. (...) Quelques éléments de discussion sont cependant utiles :

- Il est à peu près vérifié qu'une plus grande flexibilité donne de meilleurs résultats sur l'emploi, mais d'autres critères sont à prendre en compte : pauvreté, protection santé et retraite...
- Le résultat attendu étant la baisse du coût du travail, ne risque-t-on pas de le payer par une baisse de la demande liée à celle des salaires et donc de la croissance ?
- Une flexibilité totale paraît contradictoire avec l'évolution du management : dans des pays à hauts salaires, les « gisements de productivité » se situant dans l'implication des salariés. On ne peut obtenir à la fois une conception commerciale du contrat de travail (embauche / licenciement au gré des besoins) et la fidélité-motivation du personnel.

Source : J-P. Delas, *Economie contemporaine*, Ellipses, 2002

Document 4

Les emplois à durée limitée en France

En milliers	Mars 1985	Janvier 1999	Mars 2000	Mars 2001
Intérimaires	113	438	540	605
Contrats à durée déterminée*	315	877	959	929
Contrats aidés**	146	418	455	408
Apprentis	178	272	281	260
Total	752	2 005	2 235	2 202
<i>Part dans l'ensemble des salariés (%)</i>	<i>3.9</i>	<i>10.1</i>	<i>10.8</i>	<i>10.4</i>

*Hors Etat et collectivités locales

**Contrats aidés à l'emploi (CES, CIE....) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Source : INSEE, *Tableaux de l'Economie Française 2001-2002*.

Document 5

Selon les libéraux, il faut mettre fin aux rigidités de l'emploi qui empêchent les entreprises d'adapter à court terme leur niveau d'emploi aux impératifs de la conjoncture. Parce que leurs débouchés futurs sont incertains, les entreprises souhaitent pouvoir adapter rapidement leur volume d'emplois et considèrent que le contrat à durée indéterminée est un obstacle à cette flexibilité. En effet, les licenciements occasionnent des frais importants pour les entreprises et sont toujours susceptibles de déclencher des conflits. Finalement, d'après les chefs d'entreprises, les rigidités pénalisent la compétitivité, donc la production et l'emploi.

Source : M. Montoussé, D. Chamblay, G. Renouard, *50 fiches pour comprendre les débats économiques actuels*, Bréal, 1998.

Document 6

L'hypothèse habituelle avancée pour expliquer le chômage européen est nourrie par un constat de fait. Le marché du travail européen, parce qu'il attache une importance plus grande aux droits des salariés, renferme plus de rigidités que celui des Etats-Unis :

- les syndicats sont puissants dans pratiquement tous les pays continentaux même si la proportion de la main-d'œuvre syndicalisée a considérablement décliné dans les pays européens ;
- la quasi-totalité des pays européens a une législation restrictive sur le licenciement, avec des notifications, voire un régime d'autorisations préalables ;
- l'indemnisation du chômage est aussi une explication souvent avancée du chômage en Europe. Aucune relation simple n'apparaît cependant au cours du temps entre les changements de régimes d'indemnisation et l'évolution du chômage : les indemnisations sont en général moins avantageuses aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans les années 70, c'est à dire avant l'augmentation importante du chômage en Europe.

Source : J.C. Prager, F. Villeroy de Galhau, *18 leçons sur la politique économique*, Seuil, 2003.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit les éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé.*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME : Intégration et solidarité

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. *Décrivez le principe de la redistribution. (document 1). (1 point)*
2. *La protection sociale répond-elle seulement à une « logique assurantielle » ? Justifiez votre réponse. (document 1). (2 points)*
3. *Montrez, à l'aide de calculs de votre choix, l'impact de la redistribution sur les écarts de revenus entre les ménages les plus aisés et les ménages les moins aisés. (document 2). (2 points)*
4. *Pourquoi le niveau de prélèvements obligatoires peut-il constituer un « frein à la croissance » ? (document 3). (2 points)*
5. *Expliquez l'expression : « effet désincitatif de la redistribution ». (document 3). (1 point).*
6. *Expliquez le passage souligné. (document 3). (2 points).*

II. QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que la redistribution permet de réduire certaines inégalités, vous en analyserez les risques.

Document 1

Les politiques de prestations sociales sont guidées par trois objectifs : assurer des revenus de remplacement, couvrir certaines charges – dont celles liées à la famille et au logement –, assurer un filet de sécurité aux ménages disposant de revenus très faibles ou nuls.

Le système espagnol se particularise par la prédominance de la logique assurantielle. Il verse en effet essentiellement des prestations de remplacement couvrant les différentes formes d'inactivité (chômage, invalidité, retraite).[...]

Dans les quatre pays étudiés (1), les prestations sociales autres que les retraites se concentrent sur les premiers déciles de niveau de vie. Cela confirme l'effet de redistribution verticale de certaines de ces prestations et donc leur impact sur les inégalités de niveaux de vie. [...] L'ensemble des revenus sociaux hors retraites comporte à la fois des prestations proportionnelles au revenu antérieur (prestations de chômage ou d'invalidité) et des prestations forfaitaires dont l'attribution est souvent soumise à des conditions de ressources (prestations familiales, aide sociale, aides au logement). [...]

L'étendue des revenus sociaux perçus par les ménages situés au bas de la distribution des niveaux de vie montre l'importance des transferts sociaux dans la lutte contre la pauvreté.

Source : Les revenus sociaux 1981-1996, *Synthèses*, n°14, in Tableaux de l'économie française, 2000-2001, cedérom.

(1) Il s'agit de l'Espagne, de la France, du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Document 2

Revenus et prestations pour quelques catégories de ménages en 2000 (moyenne en euros par mois par ménage)

	Revenu initial (1)	Prestations (2)	Impôts directs	Revenu disponible
des 30% les moins aisés	942	255	68	1129
des 10% les plus aisés	6184	40	1497	4727

(1) dont pensions de retraites et indemnités de chômage

(2) : allocations logement, prestations familiales, minima sociaux

Les prestations familiales comprennent les allocations familiales et d'autres prestations soumises à conditions de ressources

Source : d'après Enquêtes revenus fiscaux 2000, in INSEE Première, n° 916, août 2003.

Document 3

Selon les libéraux, le marché est à la fois le meilleur créateur de richesses et le meilleur distributeur de celles-ci. [...] Leur critique de l'Etat-redistributeur se fonde plus précisément sur deux éléments.

Le premier tient à cette lapalissade selon laquelle redistribuer exige d'abord de prélever. [...] Le niveau de prélèvements obligatoires serait un frein à la croissance et donc les mécanismes de redistribution réduiraient la masse de ce qu'il y aurait à redistribuer.

Le deuxième élément tient à ce que la redistribution par l'Etat serait source de déperdition : l'Etat ne serait pas le plus efficace pour allouer les richesses [...] en raison essentiellement de la passivité de celui qui reçoit en fonction de critères objectifs « bureaucratiques » et non pas de critères tenant à son utilité sociale.

Enfin, une critique de l'Etat-redistributeur tient à l'effet désincitatif de la redistribution. Celui-ci proviendrait notamment de la faiblesse de l'écart entre les revenus de substitution et les revenus d'activité. Il proviendrait également de la distorsion entre le salaire net et le coût du travail pour l'employeur. La désincitation serait donc double, à la fois pour l'offre et pour la demande de travail.

Source : M. Hirsch, L'Etat-redistributeur, *Cahiers français*, n°271, mai-juin 1995.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

**THEME DU PROGRAMME :
Division du travail et extension des marchés**

La différence entre les hommes adonnés aux professions les plus opposées, entre un philosophe, par exemple, et un portefaix⁽¹⁾, semble provenir beaucoup moins de la nature que de l'habitude et de l'éducation. Quand ils étaient l'un et l'autre au commencement de leur carrière, dans les six ou huit premières années de leur vie, il y avait peut-être entre eux une telle ressemblance que leurs parents ou camarades n'y auraient pas remarqué de différence sensible. Vers cet âge ou bientôt après, ils ont commencé à être employés à des occupations fort différentes. Dès lors a commencé entre eux cette disparité qui s'est augmentée insensiblement, au point qu'aujourd'hui la vanité du philosophe consentirait à peine à reconnaître un seul point de ressemblance. Mais, sans la disposition des hommes à trafiquer et à échanger, chacun aurait été obligé de se procurer lui-même toutes les nécessités et commodités de la vie. Chacun aurait eu la même tâche à remplir et le même ouvrage à faire, et il n'y aurait pas eu lieu à cette grande différence d'occupations, qui seule peut donner naissance à une grande différence de talents. (...)

Puisque c'est la faculté d'échanger qui donne lieu à la division du travail, l'accroissement de cette division doit, par conséquent, toujours être limité par l'étendue de la faculté d'échanger, ou, en d'autres termes, par l'étendue du marché. Si le marché est très petit, personne ne sera encouragé à s'adonner entièrement à une seule occupation, faute de pouvoir trouver à échanger tout le surplus du produit de son travail qui excédera sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail d'autrui qu'il voudrait se procurer.

(1) portefaix : homme qui fait métier de porter des fardeaux.

Adam SMITH, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*,
Flammarion, 1991, (1776).

QUESTIONS :

- 1) A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez comment Adam SMITH explique le développement de la division du travail. (8 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (6 points)
- 3) Quels sont les avantages de la division du travail pour l'entrepreneur selon Adam SMITH ? (6 points)

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

THEME DU PROGRAMME :
Lien social et intégration

Mais si la division du travail produit la solidarité, ce n'est pas seulement parce qu'elle fait de chaque individu un échangiste comme disent les économistes ; c'est qu'elle crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres d'une manière durable. De même que les similitudes sociales donnent naissance à un droit et à une morale qui les protègent, la division du travail donne naissance à des règles qui assurent le concours pacifique et régulier des fonctions divisées. Si les économistes ont cru qu'elle engendrait une solidarité suffisante, de quelque manière qu'elle se fit, et si, par suite, ils ont soutenu que les sociétés humaines pouvaient et devaient se résoudre en des associations purement économiques, c'est qu'ils ont cru qu'elle n'affectait que des intérêts individuels et temporaires. Par conséquent, pour estimer les intérêts en conflit et la manière dont ils doivent s'équilibrer, c'est-à-dire pour déterminer les conditions dans lesquelles l'échange doit se faire, les individus seuls sont compétents ; et comme ces intérêts sont dans un perpétuel devenir, il n'y a place pour aucune réglementation permanente. Mais une telle conception est, de tous points, inadéquate aux faits. La division du travail ne met pas en présence des individus, mais des fonctions sociales. Or, la société est intéressée au jeu de ces dernières : suivant qu'elles concourent régulièrement ou non, elle sera saine ou malade. Son existence en dépend donc, et d'autant plus étroitement qu'elles sont plus divisées. C'est pourquoi elle ne peut les laisser dans un état d'indétermination, et d'ailleurs elles se déterminent d'elles-mêmes. Ainsi se forment ces règles dont le nombre s'accroît à mesure que le travail se divise et dont l'absence rend la solidarité organique ou impossible ou imparfaite.

Mais il ne suffit pas qu'il y ait des règles, il faut encore qu'elles soient justes et, pour cela, il est nécessaire que les conditions extérieures de la concurrence soient égales. Si, d'autre part, on se rappelle que la conscience collective se réduit de plus en plus au culte de l'individu, on verra que ce qui caractérise la morale des sociétés organisées, comparée à celle des sociétés segmentaires, c'est qu'elle a quelque chose de plus humain, partant, de plus rationnel.

Durkheim, *De la division du travail social*, Quadrige PUF, 1998, (1^{ère} édition : 1893)

Questions :

- 1) A partir de vos connaissances et du document, vous expliquerez comment Durkheim analyse la solidarité dans les sociétés industrielles. (8 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (6 points)
- 3) Montrez, à partir d'un exemple, que la division du travail social ne permet pas toujours l'intégration dans les sociétés contemporaines. (6 points)